



## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARCHERS BANDOULIERS

-

### COMPAGNIE DE LANNEMEZAN

**Le 15 janvier 2019**

**Les Archers Bandouliers** : Mairie - 1, place de la République 65300 Lannemezan

**Mail:** [archersbandouliers@yahoo.fr](mailto:archersbandouliers@yahoo.fr)

**Web:** <http://archers-bandouliers.club.sportsregions.fr/>



: Les Archers Bandouliers

**Lieu** : salle du Renouveau du plateau 46 rue Paul Bert Lannemezan

**Début de la séance** : 18h45

Une liste des présences est émarginée par chacun des participants à cette assemblée générale. Compte tenu des statuts (article 8), 18 membres du club remplissent les conditions pour participer aux votes.

**Le quorum étant atteint, M. Francis Appert, Président du club, remercie les adhérents de leur présence.**

### ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du Président
- Rapport financier
- Rapport d'activités des commissions
- Prix des licences 2020
- Projets pour 2019
- Budget prévisionnel pour la saison 2019
- Questions diverses

### RAPPORT MORAL

Après la lecture de l'ordre du jour, le Président avant de présenter le bilan de la saison de septembre 2017 à août 2018 évoque les deux points suivants :

**Statuts du club** : les nouveaux statuts du club qui ont été approuvés lors de l'AG 2017 puis adressés à la Sous-préfecture de Bagnères de Bigorre nous ont été retournés, après prise en compte, par cette dernière au mois de mars 2018 ;

**Comité de Direction** : il est actuellement composé comme suit :

- Président : M. Francis Appert-Raullin
- Trésorière : Mme Gisèle Balard
- Secrétaire : M. Bertrand Lantès

- Président adjoint : M. Jacky Prat
- Trésorier adjoint : Mme Fanny Hmida
- Secrétaire adjoint : M. Pascal Fourquet
- Membres actifs : Mme Cécile Ricard et M. Geoffrey Bird.

Par suite du départ de Jean Pierre Urvoy, le Président demande à l'assemblée qui se porte candidat pour le remplacer en tant que membre actif. Pas de candidat. Dont acte.

### **Effectif :**

Avec 55 licenciés pour la saison 2017/2018, l'effectif a légèrement progressé par rapport à la précédente saison (51 licenciés). Il se décline comme suit :

7 poussins (moins de 10 ans)	2 F et 5 G	(3 1'an dernier)
28 jeunes (de 10 à 20 ans)	15 F et 13 G	(24 1'an dernier)
20 adultes (dont 18 licences compétition)	7 F et 13 H	(24 1'an dernier)

**Total : 35 jeunes et 20 adultes soit 24 femmes et 31 hommes**

(2016 : 47 licenciés/28 jeunes/19 adultes – 2017 : 51 licenciés/28 jeunes/23 adultes).

Un effectif toujours oscillant dans la fourchette des 45-55 licenciés. Le ratio F/H est en légère diminution par rapport à l'an dernier mais n'est pas très loin de la parité qui est un point fort du Plan de Développement du club.

**Le Président remercie tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite des manifestations et des concours organisés par le club.**

Le souhait déjà exprimé par le Président de voir les archers s'engager dans les compétitions a été atteint. En effet, le nombre d'archers ayant participé à au moins une compétition est en forte progression (27 contre 18 la saison dernière).

Au 31 décembre 2018 pour la saison en cours (2018/2019), le Président annonce : 48 licenciés. Il rappelle la décision du club de demander aux jeunes systématiquement des certificats médicaux pour le renouvellement de leur licence.

### **Encadrement :**

Le club comprend :

- 3 entraîneurs ;
- 3 aides entraîneurs (1 pour les poussins, 1 pour les ados, 1 pour le renforcement musculaire) ;
- 1 arbitre
- 1 candidate jeune arbitre

### **Horaires :**

Pour la saison en cours de septembre 2018 à juillet 2019 les horaires des entraînements au gymnase de Lannemezan sont :

- Samedi : 9h à 10h30 pour les ados confirmés et les adultes (plus de 2 ans de licence)  
10h30 à 12h pour l'école de tir (débutants). Plutôt 10h15 pour le montage du matériel ;
- Jeudi : 20h30 à 22h30 pour les archers confirmés et pour les adultes débutants avec Francis lorsqu'ils ne peuvent pas venir le samedi matin.

Le Président rappelle que pour les entraînements la tenue de sport avec baskets est exigée (pas de jeans) et que la tenue club (compétition) est composée du tee-shirt compétition (blanc/bleu : logo club), d'un pantalon sombre et éventuellement du blouson (logo club) sans manche bleu. Les tee-shirts et blousons sont à commander auprès de Cécile Ricard.

## **Activités**

### **Réunions du CD65 :**

- Assemblée générale à Tarbes ;
- Diverses réunions du CD65 pour les activités jeunes et compétitions.

### **Réunion du Conseil d'Administration du club :**

- Le 28 juin 2018 pour la préparation de la saison 2018/2019 ;
- Le 2 octobre 2018 pour la préparation du concours salle 2\*18m du 28 octobre 2018.

Participation au Raid ISAE (Institut Scientifique Aéronautique et Espace) en mai 2018 : mise à disposition d'un atelier « Tir à l'arc » : épreuve rentrant dans le classement du Raid.

Organisation de 2 journées « Tir à l'arc » au Centre des Loisirs de Lannemezan.

Reprise des entraînements et des cours de la saison 2018/2019 :

- Pour les adultes (compétiteurs) : le samedi 1<sup>er</sup> septembre 2018 puis le jeudi 6 septembre 2018 ;
- Pour les débutants et les jeunes en général : le samedi 8 septembre 2018.

Participation au forum des associations le 15 septembre 2018 avec la présence d'un stand tir à l'arc et un atelier démonstration et initiation sur le parking du Nébouzan.

Organisation de 2 matinées « portes ouvertes » pour faire découvrir le tir à l'arc à de futurs archers.

Organisation du concours officiel qualificatif Salle 2\*18m au Nébouzan, le 28 octobre 2018.

Participation au Téléthon 2018 au Nébouzan, le 8 décembre 2018.

Sur le plan sportif, le Président mentionne (détails présentés ci-après par la commission sportive) pour la saison 2017/2018 les participations du club :

- Aux rencontres jeunes en mars et en avril ;
- A des rencontres 3D et Salle à Vic en Bigorre et Tarbes ;
- Aux championnats régionaux Occitanie : Salle (jeunes et adultes), Fédéral, FITA (jeunes et adultes) et Campagne ;
- Au championnat départemental Salle.

Enfin le Président fait la lecture du courrier du Maire de Lannemezan par lequel le club est félicité pour ses 9 titres de champions départementaux « Salle » obtenus à Tarbes le 28 janvier 2018.

### **Information sur le vol de matériels dans le local du CM10 :**

La liste des matériels dérobés ou détériorés avait été évaluée à 1864,55 €. L'assurance du club (MAIF) a finalement remboursé 640 €.

### **Pas de question**

**LE RAPPORT MORAL EST APPROUVE À L'UNANIMITÉ**

## RAPPORT FINANCIER

La Trésorière, Mme Gisèle Balard, a présenté le bilan financier de la saison écoulée.

La Trésorière annonce un solde de 2189.39 € sur le compte courant et un solde de 3302.59 € sur le livret associatif au 31 décembre 2018. Lesquels donnent un budget total de 5491.98 € .

**Le bilan financier est détaillé en annexe 1.**

Remarque :

- Le club doit justifier auprès du CD65 la subvention en faveur des jeunes compétiteurs. D'autre part, il n'y a plus de subvention de la part du CNDS ;
- La FFTA impose le changement de la tenue des arbitres (la couleur passera du rouge au bleu). Le club participera à l'achat.

**Pas de question**

## **LE RAPPORT FINANCIER EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

### RAPPORT D'ACTIVITES DES COMMISSIONS

Les commissions : « sportive », « matériels » et « formations » ont été mises à contribution. Les rapports d'activité de ces commissions sont présentés par le Président et le secrétaire pour la partie compétition FFTA.

**Commission « sportive » :**

Durant la saison écoulée (septembre 2017 ⇔ août 2018), **27 archers ont participé au moins à un concours FFTA** (18 l'an dernier).

16 Féminines : 3 minimes, 2 cadettes, 5 juniors, 5 séniors, 1 super vétéran

11 Masculins : 1 poussin, 1 minime, 1 cadet, 3 séniors, 3 vétérans, 2 super vétérans

**Remarque** : enfin nous avons des compétiteurs chez les jeunes masculins. De plus, le nombre global de compétiteurs est le plus élevé de ces dernières années.

Le club a été présent dans **42 concours** (43 l'an dernier) avec **185 participations** (162 l'an dernier) :

16 concours Salle => 126 participations, (91 l'an dernier)

8 concours Fédéral => 22 participations, (42 l'an dernier)

10 concours FITA => 29 participations, (23 l'an dernier)

8 concours Tir Campagne => 8 participations (6 l'an dernier)

Le résultat le plus important réside dans **les 136 podiums obtenus !!! (Voir annexe 2)** (117 l'an dernier)

**72 places de 1<sup>er</sup>, 30 places de 2<sup>ième</sup> et 34 places de 3<sup>ième</sup>**

**Soit un taux de réussite de 74 %** (136 podiums/185 participations), supérieur à celui de l'an dernier : 72 %. Celui des disciplines extérieures (FITA, Fédéral, tir campagne) reste d'ailleurs très élevé : **80 %** (47/59) !

Parmi ces podiums, il y a les **18** obtenus par le club dans le championnat Départemental de tir en salle et les **5** obtenus dans les championnats régionaux d'Occitanie.

## Résultats obtenus dans les championnats régionaux d'Occitanie

### « Salle » jeunes

Carcassonne (10/02/2018) :

**Charlotte Fourquet (JFCO) :** 1<sup>ère</sup>  
Alicia Dumas (CFCL) : 12<sup>ème</sup>  
Maïlys Villeneuve (JFCL) : 12<sup>ème</sup>  
Andréa Fourquet (MFCL) : 13<sup>ème</sup>



### « Salle »

Auch (17/02/2018) :

Jacky Prat (VHCO) : 4<sup>ème</sup>  
Ingrid Laisne (SFCL) : 12<sup>ème</sup>  
Bertrand Lantès (SVHCL) : 22<sup>ème</sup>

### « Fédéral 50m »

Cahors (17/06/2018) :

**Julie Perriguet (SFCO) :** 2<sup>ième</sup>  
**Bertrand Lantès (SVHCL) :** 3<sup>ème</sup>



### « FITA » jeunes

Blagnac (30/06/2018)

Alicia Dumas (CFCL) : 8<sup>ème</sup>  
Dorian Poueydebat (CHCL) : 28<sup>ème</sup>

### « FITA »

Blagnac (1/07/2018)

**Bertrand Lantès (SVHCL) :** 3<sup>ème</sup>  
Ingrid Laisne (SFCL) : 10<sup>ème</sup>



### « Tir campagne »

Montferrand (Aude) (6/05/2018)

**Bertrand Lantès (SVHCL) :** 3<sup>ème</sup>



Bilan global de ces championnats :



Analyse :

Ces résultats sont un peu moins bons que ceux de l'an dernier (2 ors, 3 argents et 1 bronze).

D'une part, le tir « salle » relevait encore d'un championnat de Ligue Midi-Pyrénées et d'autre part, il y avait eu nettement plus de participations dans les divers championnats Ligue + Occitanie (23 en 2017 contre 14 cette année).

En particulier : 4 fois plus de participants au championnat régional Occitanie « fédéral ».

Le Président félicite l'ensemble des compétiteurs pour ces résultats avec une mention spéciale pour celui obtenu par **Charlotte Fourquet (JFCO) : championne d'Occitanie « Salle »**. Il mentionne également l'argent de **Julie Perriguet (SFCO)** en « fédéral) et le fait que **Bertrand Lantès (SVHCL)** a obtenu le bronze dans 3 disciplines différentes : « campagne », « fédéral » et « FITA ».

## Classements nationaux 2018

Les classements aux différents concours ainsi que les classements définitifs de chaque archer compétiteur FFTA sont joints en annexe 2.

Nous retenons le fait que plusieurs archer(e)s du club sont classé(e)s dans le **premier quartile France** dans leur catégorie respective :

**Alicia Dumas, Ingrid Laisne, Nadia Caumont-Fourquet, Jacky Prat**

en tir salle

**Jacky Prat**

en tir Fédéral 50m

**Jacky Prat**

en FITA

Le président informe que pour la saison 2019 en extérieur depuis novembre 2018 un nouveau règlement est en place, les concours Fita et Fédéral sont regroupés en tir à l'arc extérieur (T.A.E.) soit discipline international (ex.FITA) ou discipline nationale (ex Fédéral) avec de nouvelles règles :

Pour la discipline internationale : arc classique H. et F. poussins 20m blason 80, benjamins 30m blason de 80, minimes 40m blason de 80, cadets et seniors 3. 60m blason de 122, juniors, séniors 1 et 2. 70 m blason de 122.  
Pour les arcs à poulies H. et F. juniors, Seniors 1,2 et3 à 50m blason de 80 à 6 zones

Pour la disciplines nationale : arcs classiques et poulies H.et F. Juniors, seniors 1,2 et 3. distance 50 m blason de 122 plus de poussin, benjamin, minime et cadet.

#### **Commission « matériels » :**

Après le vol au CM10, le club a racheté 5 arcs de 54 " pour les jeunes dans les puissances 12 # et 14 #. Deux poignées de gaucher.

Acquisition également de :

- 3 arcs en résine monoblocs de démonstration (Roland Snake) ambidextres (2 de 48 # et 1 de 60 #) ;
- 2 paires de branches pour arcs adultes de 20 # ;
- 1 filet de protection pour les concours Salle ;
- Des petits matériels ;
- Des bandes de Stramit pour la réalisation d'une butte de tir en extérieur et pour remplacer celles des anciennes buttes ;
- Une oriflamme dans le cadre de la promotion de la FFTA. En répondant dans les 200 premiers, elle a été acquise pour 60 € au lieu de 114 €.

#### **Commission « Formations » :**

Deux formations sont à signaler :

- Celle d'Andréa Fourquet pour devenir Jeune arbitre ;
- Celle de notre arbitre Julie pour devenir formatrice des candidats arbitres.

#### **Pas de question**

**LES RAPPORTS DES COMMISSIONS « SPORTIVE » « MATERIELS » et  
« FORMATIONS » : SONT APPROUVES À L'UNANIMITE**

### **PRIX DES LICENCES 2020**

Les différents tarifs des licences n'ont pas évolué depuis 2009 alors que les prélèvements de la Fédération ont augmenté.

Après délibération lors de la dernière réunion du Comité de Direction les tarifs pour la prochaine saison : 2019/2020 sont fixés comme suit :

ADULTES	S1	Sénior Compétition Sénior Club	85 €
	S2		
	S3		
JEUNES de 10 à 20 ans	J	Junior	65 €
	C	Cadet	
	M	Minime	
	B	Benjamin	
MOINS de 10 ans	P	Poussin	60 €
DECOUVERTE	D	A partir de mars (saison en cours)	45 €
REDUCTION FAMILLE	1 adulte et 1 jeune, 2 adultes ou 2 jeunes		Moins 5 €
Licenciés FFTA extérieurs au club sur tous les cites	Une à deux séances		5 €
	Une semaine		10 €
	Plus		15 €

## PROJETS 2019

Le Président présente les projets pour 2019 :

- Le club poursuivra son Plan de Développement avec notamment des actions envers les jeunes et les féminines afin d'améliorer les performances à travers des stages et des formations ;
- Participations aux concours régionaux Occitanie pour autant que le financement des déplacements soit possible. Il est à noter voire à regretter que le projet de regroupement des 4 clubs « phares » du Département (Vic, Séméac, Tarbes, Lannemezan), visant à minimiser les coûts des déplacements à l'autre bout de la région, n'a pu aboutir ;
- L'organisation d'un concours Salle 2\*18m au Nébouzan, en octobre 2019.
- Finir la cabane qui est placée sur le terrain extérieur avant de penser à un abri « pas de tir »
- Le remplacement éventuel de paillons mousse pour l'école de tir.
- Le rachat de matériel vieillissant.

## Budget prévisionnel 2019

Le président présente un budget prévisionnel pour 2019 équilibré à 6905€. Il est tenu compte de la subvention de la Mairie (800 €) et la Région (800 €).

**Il est détaillé en annexe 3.**

**Pas de question**

**LES PROJETS ET LE BUDGET PREVISIONNEL 2019 SONT APPROUVÉS À  
L'UNANIMITÉ**

Le Président remercie toutes et tous d'avoir contribué au bon déroulement de l'Assemblée générale annuelle et les invite à partager un pot d'amitié.

**LA SÉANCE EST LEVÉE À 20h**

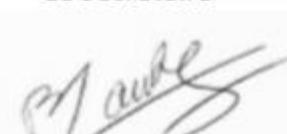
Le Président



La Trésorière



Le Secrétaire





## BILAN FINANCIER 2018

DEPENSES		RECETTES	
		<i>RELIQUAT AU 31/12/2017</i>	
		<i>1380,09</i>	
LIBELLE	MONTANT	LIBELLE	MONTANT
FFTA	2482,25	LICENCES	3215,00
MATERIEL DETAILS		SUBVENTION MAIRIE fonctionnement	700,00
BRICOMARCHE 81240210159	21,45	SUBVENTION CD65 EN FAVEUR DES JEUNES	500,00
BRICOMARCHE 817302026683	74,10	SUBVENTION REGION	700,00
TREPIED SUITE VOL 100390244	62,72	SUBVENTION CD65 EN FAVEUR DES JEUNES	200,00
RUBAN / AMAZON CDE 403	60,50	BUVETTE	497,67
STAR ARCHERIE 20138	1 167,80	INSCRIPTION CONCOURS ADULTES	618,00
STAR ARCHERIE 20200	104,40	MAIF CAMBRIOLAGE	640,00
HERACLES ARCHERIE FC023178	176,50	FRAIS DE DEPLACEMENT M APPERT-RAULLIN F	282,74
SPORTING ARCHERIE FA9330	549,00	FRAIS DE DEPLACEMENT MM PERIGUEZ	154,60
SPORTING ARCHERIE FA9331	228,00	FRAIS DEPLACEMENT FOURQUET PASCAL	166,00
SPORTING ARCHERIE FA9707	875,00	VENTE TEE SHIRT	180,00
TOTAL	<b>3 319,47</b>	VENTE MATERIEL	380,90
MAIF	154,61	LICENCES 2017 (4 licences)	237,00
FOND DE CAISSE CONCOURS	300,00		
ACHAT CONCOURS BUVETTE	355,00		
BUREAUTIQUE	31,99		
TENUE ARBITRE PARTICIPATION	30,00		
TEE SHIRT	0,00		
REPAS TELETHON	16,00		
FRAIS DE DEPLACEMENT M APPERT-RAULLIN F	282,74		
FRAIS DE DEPLACEMENT MM PERIGUEZ	154,60		
DEPLACEMENT LIGUE CARCASSONNE	243,95		
DEPLACEMENT FOURQUET PASCAL	166,00		
INSCRIPTIONS CONCOURS	126,00		
TOTAL €	7662,61	TOTAL €	8471,91

**SOLDE au 31/12/2018**

**2189,39€**

## Balance 2018

### SOLDE 2018 + DEPENSES

2189,39 + 7662,61= 9852,00€

### RELIQUAT 2017 + RECETTES

1380,09 + 8471,91= 9852,00€

SOLDE COMPTE SUR LIVRET	3302,59€
-------------------------	----------

BUDGET TOTAL AU 31 /12/2018	5491,98€
-----------------------------	----------

**Le Président**



**La Trésorière**







		Occitanie								Classement régional	Classement national
<b>TIR FEDERAL</b>		Marseille	Lescar	Cugnaux	Muret	Mirande	Auch	Cahors	Tarbes		
		31/03/18	22/04/18	13/05/18	20/05/18	10/06/18	17/06/18	17/06/18	08/07/18		
Femme	Minime										
Classique	Andréa Fourquet								3	(13/14)	(184/232)
Femme	Junior										
Poulies	Charlotte Fourquet					1			1	1/2	17/22
	Sénior										
	Julie Perriguy	1	1					2		5/17	64/191
Homme	Sénior										
Classique	Pascal Fourquet								7	(88/95)	(1336/1446)
	Super Vétéran										
	Francis Appert		3		8		2		4	20/60	300/788
	Bertrand Lantès			1	5	3		3	2	18/60	261/788
Homme	Senior										
Poulies	Pascal Fourquet								3	(33/46)	(503/640)
	Sylvain Falgon								2	(30/46)	(451/640)
	Vétéran										
	Jacky Prat		1			1	1		1	2/27	20/387
		Occitanie Occitanie								Classement régional	Classement national
<b>TIR FITA</b>		Lescar	Cugnaux	Muret	Lescar	Mirande	Balma	Auch	Blagnac	Blagnac	Tarbes
		22/04/18	13/05/18	20/05/18	06/06/18	10/06/18	10/06/18	17/06/18	30/06/18	01/07/18	08/07/18
Femme	Minime										
Classique	Pauline Rey	3									(23/25)
	Cadette										
	Alicia Dumas	3		1		1		1	8		1
	Senior										
	Ingrid Laisne		3	4			2	1		10	3
Homme	Poussin										
Classique	Florent Estrade										1
	Cadet										
	Dorian Poueydebat	8	5	5		3			28		
	Super Vétéran										
	Bertrand Lantès			3	1	1				3	
Femme	Senior										
Poulies	Julie Perriguy	1									
Homme	Senior										
Poulies	Sylvain Falgon										1
	Vétéran										
	Jacky Prat	1				1		1			1
		Occitanie								Classement régional	Classement national
<b>TIR CAMPAGNE</b>		Porto-Vecchio	Porto-Vecchio	Florentin	Dune du Pyla	Montpitol	Cordes sur Ciel	St Pierre Lafeuille	Montferrand (Aude)		
		16/09/17	17/09/17	01/10/17	25/03/18	07/04/18	08/04/18	15/04/18	06/05/18		
Homme	Super Vétéran										
Classique	Bertrand Lantès	2	2	1	1	2	7	2	3	3/7	42/112
<b>22 concours hors championnats</b>		<b>52 participations</b>		1	25	2	8	3	10	43	83%
<b>Championnats Occitanie</b>		<b>7 participations</b>		1	0	2	1	3	3	4	57%
<b>Classements Occitanie</b>						<b>Classements France</b>					
1 archère et 1 archer dans le premier quartile						1 archer dans le premier quartile					



## BUDGET PREVISIONNEL 2019

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
FFTA (affiliation, licences, divers)	2800€	Licences	3300€
Matériel : renouvellement, entretien des cites	1500€	Mairie (fonctionnement)	800€
Assurance MAIF	155€	Recettes divers concours	600€
Stages archer(e)s, formations de l'encadrement	500€	Subvention Région 2019 (Aide petits matériels sportifs)	800€
Tenues du club	200€	Auto financement	1405€
Bureautique	50€		
Déplacement dirigeant (A.G., réunions)	200€		
Déplacements entraîneurs	400€		
Engagements concours jeunes et divers championnats	300€		
Participation aux déplacements des Championnats	500€		
Organisation de manifestations internes	300€		
<b>TOTAL</b>	<b>6905€</b>		<b>6905€</b>